

Bertrix, le 20 avril 2018

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 26 avril 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter deux points à l'ordre du jour du Conseil du 26 avril 2018 :

1. Demande d'engagement concret du Collège pour faire de Bertrix une commune « Zéro canette »
2. Interpellation suite aux rumeurs de déplacement des activités de La Clairière vers Libramont à l'horizon 2015

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE

1. Demande d'engagement concret du Collège pour faire de Bertrix une commune « Zéro canette »

Le 29 mars 2018, le Conseil communal unanime approuvait, pour la deuxième fois, le dépôt de candidature de la Commune de Bertrix en réponse à l'appel à projet lancé par la Région wallonne pour devenir « Commune zéro déchet ».

Afin de concrétiser cette volonté communale de réduire la quantité de déchets, nous proposons que le Conseil communal poursuive cette démarche et affirme sa volonté de lutter contre l'une des principales nuisances qui vient souiller le bord de nos routes : la canette.

Le Gouvernement wallon débat depuis des années sur la possibilité d'instaurer une consigne sur ces canettes, ce qui serait la solution au problème (à noter qu'un sondage de Test Achat affirme que deux belges sur trois se disent favorables à la consigne des canettes), mais ne semble pas trouver de compromis.

Or, plus on attend, et plus les canettes s'accumulent. Il semblerait qu'en Belgique, 32.000.000 de canettes sont ramassées chaque année le long des routes. Les canettes représentent 60 % des déchets ramassés par exemple le long des voiries dans la commune de Neufchâteau. C'est une calamité contre laquelle il nous faut lutter.

Faute d'avoir pu bénéficier du projet pilote lancé par la Région wallonne, nous proposons que la Commune de Bertrix prenne l'initiative et lutte ouvertement contre ce fléau. **Nous proposons au Conseil de débloquer un budget spécifique et limité pour inciter les bertrigeois à venir déposer les canettes vides un point de collecte centralisé contre le paiement, symbolique, de 2 cents. Les modalités de cette initiative pourraient être approuvées lors d'un prochain conseil communal.**

Cette initiative à elle seule ne va pas résoudre le problème des canettes aux bords des routes. Elle doit d'ailleurs s'accompagner de démarches visant la prévention (avec un accent vers les enfants), mais aussi la répression, en punissant les pollueurs. Mais c'est un bon pas en avant que nous proposons de franchir.

2. Interpellation suite aux rumeurs de déplacement des activités de La Clairière vers Libramont à l'horizon 2015

En réponse aux informations diffusées par les médias ces derniers jours faisant état du projet de déplacement des activités psychiatriques de la Clairière vers Libramont à l'horizon 2025, le groupe Ecolo a demandé au Collège d'inviter les responsables de VIVALIA afin qu'il viennent présenter l'état d'avancement du dossier lors du prochain conseil communal, et permettre ainsi aux élus d'apprécier en connaissance de cause les conséquences d'une telle décision.

Rappelons que La Clairière est l'un des plus grands pourvoyeurs d'emplois de la Commune. En outre, avec ses 150 lits, l'hôpital génère une importante activité économique, que ce soit au niveau du secteur HORECA, des commerces et du marché locatif.

En réponse à notre demande, il nous a été dit que le Collège souhaite d'abord rencontrer les responsables de Vivalia avant un éventuel passage en Conseil.

Si cette rencontre a déjà eu lieu, le Collège peut-il nous en faire un compte-rendu ? Et si cette rencontre ne s'est pas encore tenue, nous proposons que le conseil prenne le temps de dégager une position commune qui sera portée par le Collège à l'occasion de cette rencontre.